

2021/0091

**DÉPARTEMENT DU NORD  
ARRONDISSEMENT D'AVESNES-SUR-HELPE  
COMMUNE DE AVESNELLES**

Envoyé en préfecture le 16/09/2021

Reçu en préfecture le 16/09/2021

Affiché le **16 SEP 2021**

ID : 059-215900358-20210916-20210916\_A00095-DE

**EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL  
MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'AVESNELLES**

L'an deux mille vingt et un, le treize septembre, à 18 heures, le Conseil Municipal de la Ville d'AVESNELLES, étant assemblé en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. Antoine BADIDI, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 19 - Présents : 15 - Votants : 15

Etaient présents : M. BADIDI. SEGUIN. PETIT. COQUELET. CHATELAIN. CHRETIEN. WERY. RAVIDAT. ASCONE.

Mmes MERCIER. BLANDO. WAUCHER. CAFFIAU. STALLA. MALINGRE.

Absents excusés : Mme WAUCHEUL. M. JOSSET.

Absents : Mmes DELPLANQUE-GABET et M. CHALDAUREILLE

Secrétaire de séance : M. WERY.

**Objet : ADHESION DE LA 3CA AU SYNDICAT MIXTE NORD PAS DE CALAIS  
NUMERIQUE AU TITRE DE LA COMPETENCE USAGES NUMERIQUES/NTIC EN  
MATIERE NUMERIQUE EDUCATIF.**

Monsieur le Maire expose aux membres le fait que la Communauté de Communes du Cœur de l'Avesnois, par délibération en date du 28 juin 2021, a sollicité son adhésion au syndicat mixte Nord-Pas-de-Calais Numérique au titre de la compétence « usages numériques/NTIC en matière numérique éducatif ». Cette adhésion permettra à la Communauté de Communes du Cœur de l'Avesnois de financer la mise en place et le fonctionnement d'un ENT (Environnement Numérique de Travail) pour les écoles du 1<sup>er</sup> degré du territoire intercommunal.

Conformément aux dispositions du Code général des collectivités territoriales, le Président de la Communauté de Communes du Cœur de l'Avesnois a notifié la décision du conseil communautaire à l'ensemble des Maires des communes pour délibérer au sujet de cette adhésion.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,**

**Approuve** l'adhésion de la Communauté de Communes du Cœur de l'Avesnois au syndicat mixte Nord-Pas-de-Calais Numérique au titre de la compétence « usages numériques/NTIC en matière numérique éducatif ».

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits,

Pour extrait conforme,

AVESNELLES, le 16 SEP. 2021

Le Maire,

